Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Janvier 2018

Le mois de Janvier a connu des débuts difficiles puisque quelques jours seulement après avoir célébré la nouvelle année administrative, des protestations ont éclaté dans tous les gouvernorats. Le fait nouveau et important cette fois-ci est que les manifestations ont été initiées par le mouvement « fech Nestanaou », campagne qui a, semble-t-il, organisé ses mouvements de manière nocturne essentiellement dans l'avenue Habib Bourguiba et avoisinantes.

La nouvelle méthode peut être une révélation du mouvement de protestation que connait l'Iran durant la récente période, qui reposait principalement sur des manifestations de nuit. Si des raisons objectives justifient cette approche dans plusieurs villes iraniennes en raison de la situation sécuritaire, la réalité des libertés ainsi que l'acte protestataire, il semble le contraire en Tunisie, au motif que la protestation ne pose plus les mêmes problèmes qu'avant la révolution.

La protestation nocturne porte beaucoup de sémiologie notamment, l'anonymat lors des affrontements avec les autorités et la capacité de se démarquer ce qui est à l'inverse des mouvements en Iran dont le but était de manifester en se protégeant par la nuit.

L'acte de protestation a évolué rapidement et de plusieurs manières pour induire toutes les régions pour montrer, ultérieurement, l'incapacité du mouvement à aller de l'avant selon ses méthodes, ses moyens, ses mécanismes et ses objectifs puisqu'il a été infiltré par plusieurs parties et de manière organisée et étudiée.

> « La principale et essentielle question était la loi de finances, qui a été annoncée il y a trois mois environ, qui a fait l'objet de litiges et a été approuvée par l'Assemblée du Peuple, malgré les réserves et les nombreux problèmes et la pression de nombreuses parties. »

La manifestation pacifique s'est transformée rapidement en manifestations chaotiques et violentes avec pillage, vol et assaut sur des propriétés privées et publiques pour mener le mouvement lui-même en dehors de l'architecture de base pour laquelle il a été lancé.

Les Organismes officiels et sans compliments ont jeté des accusations à un parti politique en le considérant responsable des événements.

Les médias à leur tour ont largement couvert les événements en mettant en avant le chaos, le pillage et le vol. D'autres parties politiques ont demandé d'imposer un couvre-feu.

La principale et essentielle question était la loi de finances, qui a été annoncée il y a trois mois environ, qui a fait l'objet de litiges et a été approuvée par l'Assemblée du Peuple, malgré les réserves et les nombreux problèmes et la pression de nombreuses parties.

L'apparition des manifestations n'avait rien d'étonnant pour les raisons suivantes :

- A travers ce qui nous avons observé les mois précédents dans nos rapports mensuels, le mois de Janvier s'annonçait comme inhabituel ;

- Après l'annonce de la structure générale du budget pour l'année 2018 une attention particulière a été accordée aux positions et protestations des parties influentes à capacité de pression et les nombreux exemples de révisions de certaines dispositions de la loi en sont la preuve ;

- Les parties institutionnelles n'avait aucune sensibilité à l'opinion publique et ceci s'explique principalement par la rupture importante entre les partis politiques et leurs bases. Les partis au pouvoir se sont-ils réunis avec leurs bases pour étudier le projet budgétaire et avaient-ils le pouls de la rue ? Cela n'a pas du tout eu lieu mais s'est passé au siège des partis et à huis clos, pas dans les régions et n'a pas impliqué les secteurs concernés par les augmentations, ni les jeunes, les citoyens dans les diverses discussions sur la loi ;

- Ce sujet a été traité, de manière importante, à travers divers médias, mais cela ne suffisait pas, les partis au pouvoir ont traité le sujet comme étant des parties cadres et non partis populaires ;

- La hausse des prix est devenue une préoccupation majeure pour divers groupes sociaux et constituent les sujets les plus fréquents dans diverses discussions individuelles et collectives ;

- Il n'y avait aucune volonté réelle d'améliorer la situation sociale, mais le désir réel était d'améliorer la situation économique, la méthodologie est différente en termes d'attentes de chaque côté ;

- Les chiffres et les indicateurs sur la pauvreté en Tunisie ne reflètent pas la réalité du niveau de pauvreté actuel, relatif et virtuel. Les organismes officiels traitent toujours le sujet selon la même approche technique qui ne reflète aucune relation avec les réalités sociales ;

- Le grand nombre de manifestation qui a été relevé au cours de l'année précédente n'a pas connu de traitement effi-

cace, mais ont été pris en charge avec un ensemble de caractéristiques qui rentrent dans le cadre des solutions temporaires ;

- Absence ‘encadrement sur le terrain des manifestations ;

- De nombreux signes de violence ont été des indicateurs clés de l’aggravation des conditions sociales.

Les manifestations nocturnes ont régressé, avec elles prenait fin le pillage et le calme est revenu mais les causes fondamentales des manifestations demeurent et il suffirait d’un nouveau déclencheur pour présager des dimensions graves que les évènements pourraient prendre.

Nous avons observé d’autres protestations liées aux élections municipales, notamment la nécessité de la neutralité de l’administration pour ce droit. La réponse à ces protestations par les autorités a été de nommer des ministres appartenant à leurs partis aux postes électoraux municipaux. Certains ont considéré cette action comme une atteinte à la neutralité et un retour aux vieilles méthodes électorales qui réduisent la transparence et ne donnent pas la même chance à toutes les formations électorales.

Nous avons vu, durant ce mois de Janvier, la commémoration de l’abolition de l’esclavage en Tunisie du 23 janvier 1846. Les célébrations de cette année ont été importantes et maquées par la soumission par le gouvernement au vote, le 17 janvier 2018, du projet de criminalisation du racisme.

L’une des principales questions soulevées en particulier après la révolution et l’émergence de nombreuses associations actives dans ce domaine a été le développement des diverses formes de racisme comme les attaques contre les étudiants africains.

L’éradication des pratiques racistes de la mémoire collective et de l’imaginaire populaire passe par la réalisation d’études sur le terrain pour connaître la réalité de la situation des gens de couleurs en Tunisie, la connaissance de leur nombre au regard du recensement général de la population ainsi que la recherche des causes de non-représentation des franges populaires dans les différentes structures de l’Etat, leur état de santé sur la base de l’usure du capital génétique due au mariage fermé ainsi que d’autres sujets soulevés à cet égard.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Janvier 2018 ont été comme suit :

Mois	Janv-18		Janv-17		Janv-16	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	88	5,9%	81	8,3%	62	4,1%
Protestations Collectives	1402	94,1%	890	91,7%	1459	95,9%
Mouvements de Protestation	1490		971		1521	

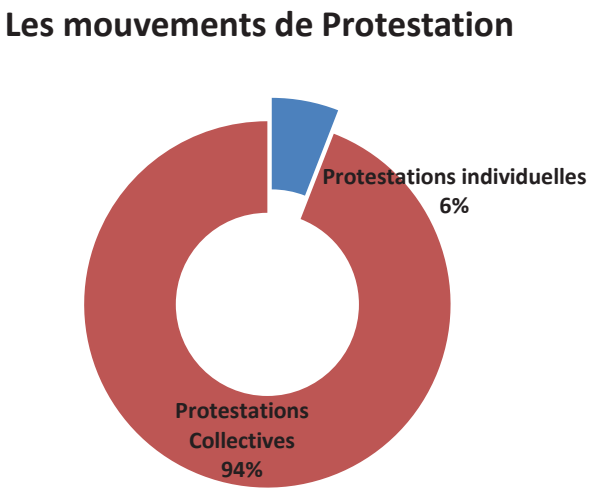

Les protestations se sont développées de manière significative et impressionnante ce mois-ci et auraient pu être plus intenses si elles avaient été prolongées tout au long du mois. Scène qui rappelle les protestations observées pendant la même période l'année dernière.

Nous avons mentionné que ces protestations ont éclaté depuis les premiers jours de ce mois, pour protester contre la loi de finances et par conséquent l'inflation des prix et la baisse du pouvoir d'achat qui en découlent sans oublier des mesures

plus sévères pour stopper le déclin du Dinar par rapport aux devises étrangères.

Dans ce même contexte, nous notons que le taux de pauvreté en Tunisie par rapport à 2010 a baissé de 15,5% à 15,2% selon les chiffres officiels et ce pourcentage est particulièrement élevé dans les régions du centre-ouest.

Les données disponibles sur terrain montre l'inverse puisque le pauvre dans les milieux urbains est celui qui dépense environ cinq dinars et deux cents millimes au quotidien contre quatre dinars et deux cents millimes dans les zones rurales, bien sûr, ce montant comprend l'hébergement, la nourriture, les vêtements et la santé donc tous les besoins de l'individu dans sa vie et pour ces raisons, environ un million et quatre cent mille Tunisiens vivent sous le seuil de la pauvreté et trois cent vingt mille sont dans une extrême pauvreté. Ceux qui dépassent ce montant même de quelques millimes ne sont pas considérés comme pauvres selon les indicateurs officiels.

Ces données faussent le paysage social et ne peuvent pas être traitées de manière radicale.

Les manifestations observées et particulièrement dans les quartiers populaires ont été largement similaires voire identiques : le blocage des routes, les pneus brulés, les affrontements avec les forces de sécurité, les attaques contre les centres de sécurité les sièges de délégations, le pillage et le vol.

Nous avons noté dans nos rapports précédents que les espaces des manifestations ont évolué et sont devenus particulièrement dans des espaces locaux comme les délégations ou les quartiers populaires. Données confirmées par les récentes manifestations ce qui explique le déclin rapide des manifestations vers la violence.

La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Janvier			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	5	39	44
Tunis	2	2	155	159
Ariana	0	0	30	30
Manouba	2	0	15	17
Ben Arous	0	3	26	29
Zaghouan	0	1	10	11
Nabeul	0	2	42	44
Jendouba	2	3	29	34
Beja	0	2	38	40
Kef	0	5	33	38
Seliana	0	0	15	15
Sousse	2	1	73	76
Monastir	0	1	15	16
Mahdia	0	1	44	45
Sfax	0	0	89	89
Kairouan	5	2	116	123
Kasserine	1	0	115	116
Sidi Bouzid	1	33	123	157
Gabes	0	0	108	108
Medenine	0	0	54	54
Tataouine	1	0	16	17
Gafsa	0	9	161	170
Tozeur	0	0	41	41
Kebili	0	2	15	17
Total	16	72	1402	1490

A travers nos observations, la carte de protestation se présente comme suit :

-Le premier groupe comprend les gouvernorats de Gafsa, Sidi Bouzid, Tunis, Kairouan, Kasserine et Gabès ;

- Le deuxième groupe réunit les gouvernorats de Sfax, Sousse et Médenine ;

- Le troisième groupe contient les gouvernorats de Nabeul, Bizerte, Tozeur et Béja;

- Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Jendouba, El kef et Mahdia ;

- Au sein du cinquième groupe sont les gouvernorats de Zaghouan, Siliana, Monastir, Tataouine et Kebili.

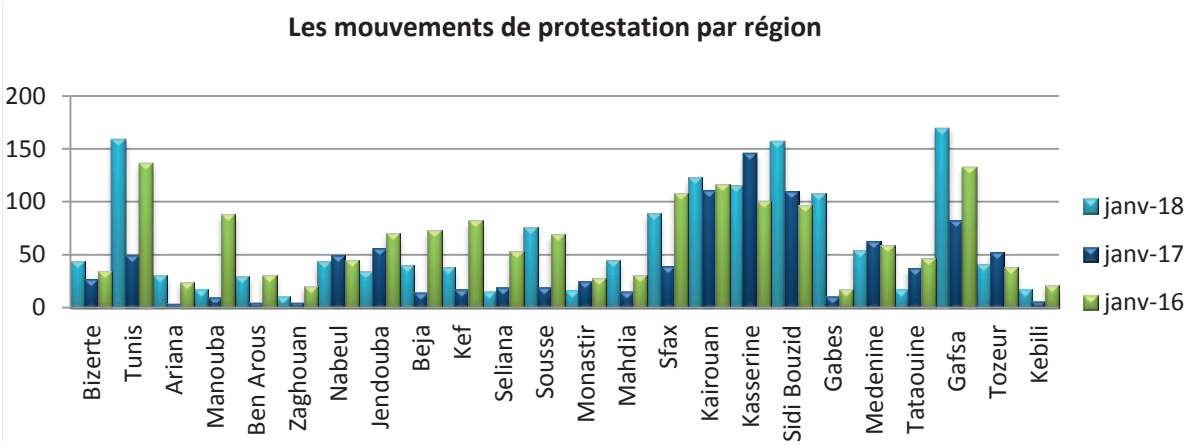

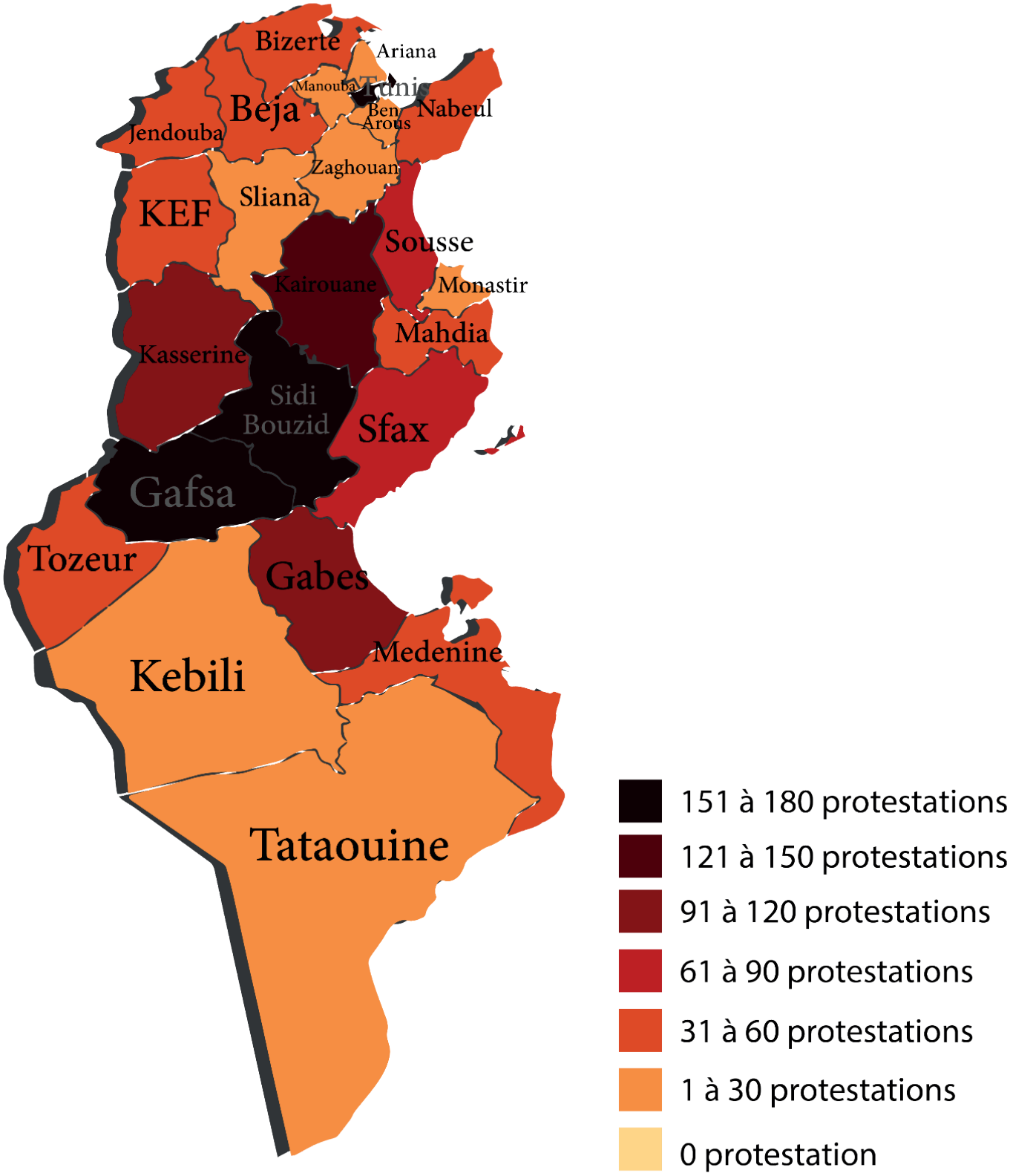
Bizerte
Ariana
Manouba
Tunis
Ben Arous
Nabeul
Beja
Jendouba
Zaghouan
Sliana
KEF
Sousse
Kairouane
Monastir
Mahdia
Kasserine
Sidi Bouzid
Sfax
Gafsa
Tozeur
Gabes
Medenine
Kebili
Tataouine
151 à 180 protestations
121 à 150 protestations
91 à 120 protestations
61 à 90 protestations
31 à 60 protestations
1 à 30 protestations
0 protestation

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Janv-18		Janv-17		Janv-16	
Nature des Mouvements		%		%		%
Suicides et tentatives de suicide	72	82%	79	98%	56	90%
Autres mouvements de protestations	16	18%	2	2%	6	10%
Protestations individuelles	88		81		62	

Les mouvements individuels de protestations :

Les manifestations individuelles hors cas de suicide et tentative de suicide ont été enregistrées comme suit :

Gouvernorat de Tunis :

• Manifestation d'une mère contre un sujet d'expression écrite d'examen pour l'année primaire parlant du suicide d'un homme par douleur suite au décès de sa femme en se jetant sous les roues d'un train. Elle a clairement indiqué que le texte de la lecture détaillant l'incident du suicide: « courir vers le train et se fracasser la tête et se couper en morceaux : Que penses-tu du suicide, que ferais-tu si tu étais à sa place ». La mère a dit que la scène du suicide décrite dans le texte a traumatisé les élèves et leur a provoqué des cauchemars, en notant que son fils se réveille de peur la nuit et ne cesse de parler des détails du texte et en imaginant la scène demandant si besoin une prise en charge psychologique. Elle a également signalé que les parents avaient protesté et porté l'affaire devant le directeur de l'école qui a tenté de les calmer, sachant que les documents d'examen sont restés chez l'enseignant auteur du texte. La plainte a été transmise à la Direction régionale de l'éducation.

Gouvernorat de Manouba :

- La protestation d'un parent dont le fils de trois ans a été violé dans un jardin d'enfants privé par un adulte. L'enfant a été interné à l'hôpital pour enfants, qui a été informé par le Bureau de la délégation régionale pour la protection de l'enfance ;
- Protestation d'un père de la région d'Argoub dans la ville de Tabourba, où sa fille de 12 ans a été agressée sexuellement par son oncle. La délégation de protection de l'enfance est intervenue et s'est engagée à assurer une couverture psychologique et sanitaire à la fillette.

Gouvernorat de Jendouba :

- Une jeune femme de 32 ans a été retrouvée près du domicile de ses parents dans le village d'Ain Dharam menottée et enchaînée par les membres de sa famille car elle souffrait de troubles psychologiques ;
- Une enseignante a protesté à l'école primaire populaire de Fernena après avoir été violemment agressée par une parente d'élève dans la salle de classe qui l'a giflée et battue devant les élèves.

Gouvernorat de Sousse :

- Une femme dans la ville de N'fidha, a lancé un appel après avoir été victime d'une opération d'escroquerie quant à la porte de sa maison, se présente un individu se présentant comme un agent de la compagnie tunisienne d'électricité et de gaz et lui proposa de relever le compteur. En entrant il la menaça de mort avec un coteau et la vole de ses bijoux et de dix mille dinars;
- Dans la région de Kondar, La manifestation d'une enfant de 15 ans contre son père, qui l'obligeait à regarder des films pornographiques, la violait pendant une année et essayait de la convaincre à abandonner l'école pour la prostitution.

Gouvernorat de Kairouan :

- La protestation d'un agriculteur en milieu rural à Hafouz pour le vol de son troupeau de moutons puis le jet des peaux de neuf moutons près de chez lui par les voleurs. Notez que les régions de Hafouz, Alaa, Hajab Layoun et Bouhajla sont périodiquement exposés au vol de bétail la nuit ;

• L'appel de détresse d'un père dans la région d'Obeida pour récupérer son fils vivant à l'étranger ;

• La Protestation d'une mère dans la région de Khit El Ouedi, délégation de Hafouz, qui vit depuis un long moment dans un tente avec ses deux enfants dans des conditions sanitaires et sociales sévères. Elle a appelé les autorités régionales à l'aider à avoir une vie décente avec ses deux enfants ;

• Les médecins à Bouhajla ont appelé au développement du service des urgences de l'hôpital local ;

• Un jeune ancien résident à l'étranger de la région de Chrarda revenant dans sa ville natale pour y investir dans un projet agricole a exprimé son mécontentement contre à l'absence de consentement des autorités locales et régionales sur l'électrification de la zone, en dépit de ses plusieurs demandes.

Gouvernorat de Kasserine :

• L'appel d'un jeune homme du quartier d'Al-Zuhour et son implication dans une grève de la faim sauvage pour qu'il soit réintégré dans son travail après avoir été précédemment reconnu comme détenteur d'une carte d'identité fiscale alors qu'il avait les documents le niant.

Gouvernorat de Sidi Bouzid :

• Un enseignant proteste dans le quartier d'Ouled Chalbi de Sidi Bouzid Ouest suite à la menace par la parente de l'un de ses élèves et sa famille.

Gouvernorat de Tataouine :

Une veuve du délégué de Matmata mort de noyade lors des dernières pluies, a déclaré qu'elle n'a pas reçu les indemnisations de son mari et a expliqué que son salaire avait été suspendu depuis novembre dernier, confirmant qu'elle avait contacté certaines autorités pour s'enquérir de son avenir. Une délégation gouvernementale composée du ministre des Affaires sociales, du ministre de l'Equipement, du ministre de l'Etat et du secrétaire d'Etat à l'Agriculture s'est rendue chez le défunt et a décidé d'employer sa femme qui a une licence en histoire-géographie

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les caractéristiques des suicides et la tentative de suicide au cours de ce mois étaient comme suit :

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	3	8	47	7	2	0	67
Feminin	3	1	1	0	0	0	5
Total	6	9	48	7	2	0	72
%	8%	13%	67%	10%	3%	0%	

Plus de la moitié des actes de suicides ou de tentatives de suicide relevés durant ce mois ont été collectifs ;

- Les suicides et tentatives de suicide étaient principalement masculins ;

- Le suicide féminin n'a pas été sous la forme de pendaison ou d'immolation ;

- Le nombre de suicide des enfants a été le même par genre ;

- Six cas de suicide d'enfants ont été relevés ce mois-ci ;

- Nous avons relevé le suicide d'une élève par imitation au jeu électronique : « Mary et la baleine bleue », notant que de nombreuses plaintes au sujet de ce jeu ont été émises de divers milieux, et des suicides similaires ont eu lieu en Algérie ;

- Le suicide d'une jeune Tunisienne à la prison de Lambadusa ;

- La tranche des 36 à 35 ans était la plus impliquée dans les suicides, les tentatives de suicide et la menace de suicide ;

- Nous n'avons pas enregistré de suicides pour les personnes âgées ;

- 18 cas de suicide par pendaison ont été détectés et 8 cas de suicide par immolation ;

- Sans oublier d'autres suicides, tentatives de suicide ou menaces de suicide avec d'autres méthodes, comme le saut, la précipitation ou l'ingestion de médicaments ou d'insecticides.

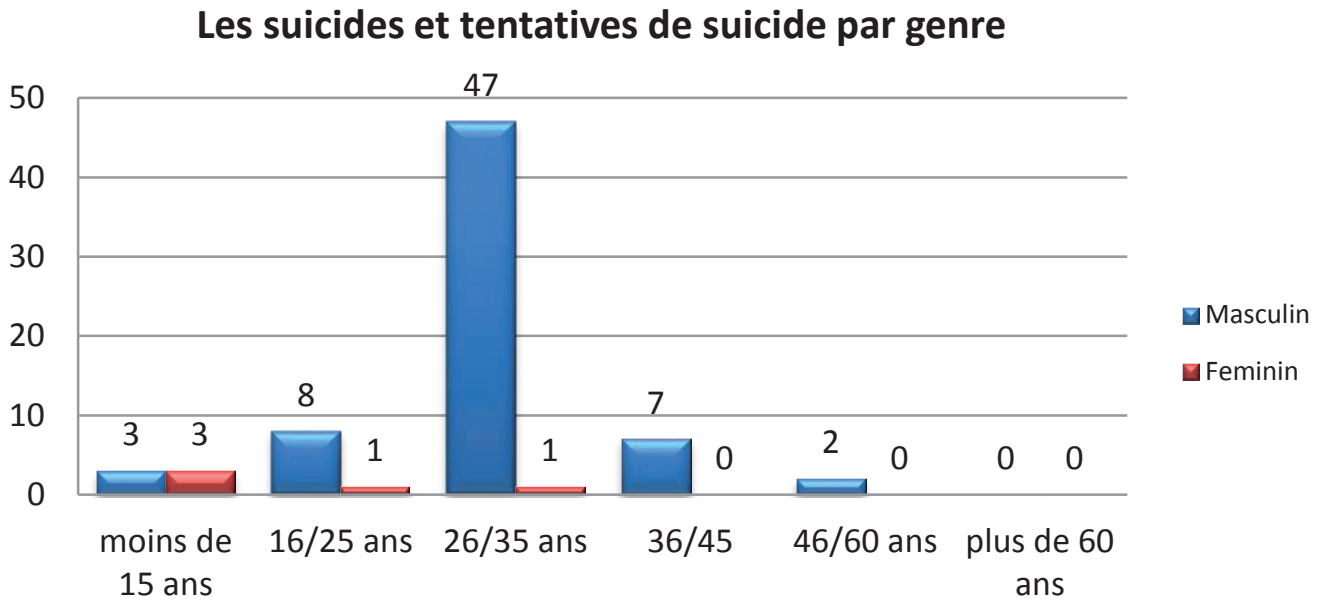
Les suicides et tentatives de suicide par genre
50
40
30
20
10
0
3
3
8
1
47
1
7
0
2
0
0
0
moins de 15 ans
16/25 ans
26/35 ans
36/45
46/60 ans
plus de 60 ans
Masculin
Feminin

Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Janvier sont répartis comme suit :

	janv-18	janv-17	janv-16
Bizerte	5	2	4
Tunis	2	1	1
Ariana	0	0	0
Manouba	0	0	2
Ben Arous	3	1	0
Zaghouan	1	1	0
Nabeul	2	5	2
Jendouba	3	3	3
Beja	2	0	5
Kef	5	2	0
Seliana	0	2	1
Sousse	1	2	5
Monastir	1	1	0
Mahdia	1	0	0
Sfax	0	3	2
Kairouan	2	8	8
Kasserine	0	15	2
Sidi Bouzid	33	2	0
Gabes	0	0	2
Medenine	0	0	0
Tataouine	0	0	0
Gafsa	9	0	14
Tozeur	0	31	3
Kebili	2	0	2
Total	72	79	56

Le gouvernorat de Beja :

Par pendaison :

- Le suicide d'un élève garçon de 10 ans dans la région de Rmila de Nefza suite à des disputes familiales. Le corps de l'enfant a été retrouvé suspendu à un arbre;
- Le suicide d'un enfant de 13 ans dans la délégation de Mejez el Bab sans raisons connues.

Le gouvernorat de Bizerte :

Par immolation :

Le suicide d'un adulte dans la cité de la révolution à Menzel Bourguiba suite à une crise psychologique.

Par ingestion de médicaments :

- La tentative de suicide de 3 collégiennes de 14 ans au collège de Ras Jbel par ingestion de mort au rat sans raisons connues.

Par pendaison :

- Le suicide d'un quarantenaire dans la région d'Om Heni à Menzel Bourguiba sans raisons connues.

Le gouvernorat de Gafsa :

Par immolation :

- Le suicide d'un jeune sit-inneur devant la direction de maintenance relevant de la société Phosphate Gafsa en guise de protestation contre son non recrutement parmi les 170 agents lors du dernier concours ;

Par pendaison :

- Le suicide d'un jeune tunisien suite aux conditions de détention dans le centre de Lampedusa et la probabilité de son exclusion vers la Tunisie ;

Par ingestion :

- Le suicide d'un jeune de 35 ans dans la délégation de M'dhila sans raisons connues ;

Par précipitation :

- Dans la délégation de Matlaoui, un jeune a escaladé un poteau électrique réclamant un emploi aux autorités régionales, sachant que c'est sa troisième tentative de la sorte ;
- Tentative de suicide de cinq jeunes manifestants concernant les résultats du concours de la société Phosphate Gafsa à Metlaoui en protestation contre les résultats et exigeant des éclaircissements sur les recrutements de l'entreprise et les raisons de leur non-acceptation. Deux de ces jeunes manifestent depuis plus de 20 jours et se

sont déjà rendus à la frontière algérienne pour revendiquer un emploi.

Le gouvernorat de Jendouba :

Par pendaison :

- Suicide d'un aduste natif de 1966 travaillant à l'Hôpital Militaire de Tunis, marié, père de 2 enfants et originaire de la région de Bullaregia, Jendouba Nord ;

Par immolation :

- Suicide d'un trentenaire sans raisons connues ;
- Suicide d'un homme de 24 ans qui vit dans le quartier de Zaghadiya au centre Jendouba. Les raisons pour lesquelles le jeune homme s'est immolé sont liées à son chômage et à la détérioration de son état physique et social. La famille du jeune homme a fait appel aux autorités régionales pour le transférer au centre des brûlures de Ben Arous.

Le gouvernorat de Kairouan :

Par immolation :

- Le suicide d'un trentenaire dans la délégation de Sbikha, sans raisons connues ;

Par pendaison :

- Le suicide d'un chauffeur de taxi trentenaire, père de trois enfants dans la cité Taffela de Kairouan et les raisons de son suicide, selon les données préliminaires, ont été du des différends avec sa femme.

Le gouvernorat de Kebili :

Par immolation :

- Suicide d'un jeune dans la délégation de Douz sans raisons connues ;

Par pendaison :

- Suicide d'un trentenaire dans une des délégations de Douz Sud, sans raisons connues.

Le gouvernorat du Kef :

Par pendaison :

- Suicide de trois jeunes de la commune de Sakit Sidi Youssef le même jour et dans différents espaces sans aucune coordination préalable pour cause de notamment de pauvreté et de chômage. Les incidents ont provoqué une vague de ressentiment et de protestation suivie d'affrontements avec les forces de sécurité.

Par immolation :

- La tentative de suicide d'un adulte qui refusé de quitter son domicile après que la commission des catastrophes naturelles ne lui ait demandé de le faire.

Par précipitation :

- Suicide d'un quarantenaire dans le tribunal lors des procédures de divorce avec son épouse.

Le gouvernorat de Mahdia :

Par pendaison :

- Le suicide d'un jeune de 31 ans dans la délégation d'Ouled Chemakh, sans raisons connues.

Le gouvernorat de Monastir :

Tentative de suicide par précipitation :

- Un jeune a escaladé un poteau électrique à proximité de Souk Mgharbya à Ben Guerdene sans raisons connues.

Le gouvernorat de Sfax :

Par précipitation :

- Le suicide d'une jeune femme mariée et enceinte dans la délégation de Moknine. Elle a sauté du deuxième étage de l'un des bâtiments.

Le gouvernorat de Nabeul :

Par pendaison :

- Suicide d'un jeune de 14 ans dans la ville de Menzel Temime à cause du vol de sa moto.

Par ingestion :

- Suicide d'une jeune fille de 18 ans dans la délégation de Beni Khaled sans raisons connues.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

Tentative de suicide :

- Tentative de suicide de deux jeunes hommes de Sidi Bouzid, au chômage, parmi le groupe 64 qui ont été recrutés.

Par pendaison :

- Suicide d'un quarantenaire dans la délégation de Meknessi, marié, père de 3 enfants. Les raisons du suicide sont en relation avec des problèmes avec ses frères autour de l'héritage.

Par immolation :

- Tentative de suicide d'un nombre de membres de la liste des 64 en s'immolant avec de l'essence, une trentaine des manifestants pour protester contre ce qu'ils

considéraient comme une tentative de camouflage de l'échec gouvernemental à l'accord de leur recrutement, selon eux.

Le gouvernorat de Sousse :

Tentative de suicide :

- Tentative de suicide d'un homme de 28 ans à l'intérieur du siege de la municipalité de Sousse Jaouhara, les véritables motivations demeurent inconnues.

Le gouvernorat de Tunis :

Par pendaison :

- Suicide d'un adulte de 45 ans à Carthage Byrsa, sans raisons connues ;
- Suicide d'un jeune de 34 ans dans la région de Sidi Hassine. Il a été trouvé pendu sachant qu'il était célibataire et récemment licencié par une société privée.

Le gouvernorat de Zaghouan :

Par pendaison :

- Suicide d'un jeune détenu dans le poste de la garde nationale de Zaghouan sans raisons connues.

Le gouvernorat de Ben Arous :

Par pendaison :

- Tentative de suicide de trois jeunes sans raisons connues dans la région de Mhamdia par l'usage d'une lame de rasoir. Selon les données disponibles, les trois jeunes hommes avaient des casiers judiciaires et ont été emmenés à l'hôpital par ambulance, ce qui a provoqué la panique parmi les habitants. Ces jeunes étaient en état d'ébriété.

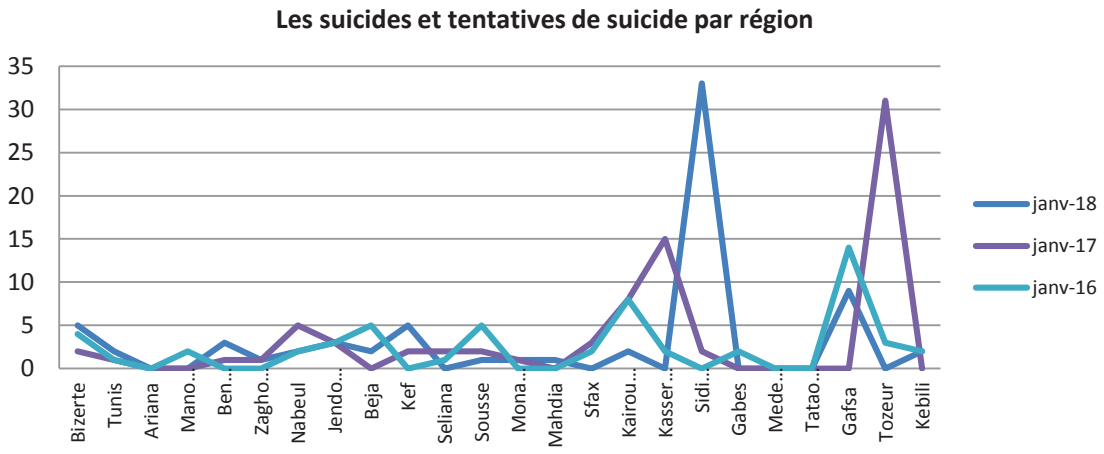

Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à repartir comme suit :

Pour les raisons évoquées précédemment, les manifestations sociales collectives se sont développées au cours de ce mois, mais elles ont conservé la même architecture dans la nature : les protestations instantanées viennent en premier, suivies des protestations spontanées, bien que la différence ne soit pas grande.

	Janv-18	Janv-17	Janv-16
Protestations Instantanées	585	391	309
Protestations Spontanées	497	322	395
Protestations Violentes	320	177	755
Total	**1402**	**890**	**1459**

Les manifestations violentes, bien que limitées à 23% du total des protestations, ont été l'élément le plus important dans les mouvements de ce mois pour les raisons suivantes :

- Il y a eu de nombreuses manifestations dans plusieurs régions ;
- Toutes les manifestations dans toutes les régions ont pris, à des degrés différents, une dimension violente ;
- De nombreuses manifestations violentes se sont très rapidement transformées en actes de vol et de pillage ;
- Nous avons enregistré un décès dans le gouvernorat de Manouba ;
- Les sujets des manifestations violentes étaient surtout liés à la hausse des prix et au refus de la loi de finances ;
- Un certain nombre d'arrestations ont été enregistrées pour ceux qui, en particulier, ont été impliqués dans les pillages ;
- De nombreuses arrestations ont également été relevées dans de nombreuses regions dans les rangs des membres du mouvement « Fech Nestnaou »
- la réponse aux manifestants dans toutes les protestations a été, essentiellement, sécuritaire ;

- L'attention des médias et du discours politique en général s'est concentrée sur les actes de pillage et n'a pas abordé les raisons objectives des protestations ;

- Malgré l'intensification des manifestations violentes dans de nombreuses régions et l'application de la loi d'urgence, l'annonce d'un couvre-feu nocturne n'a pas été eu lieu, comme ce fut le cas par le passé, malgré les appels de certains partis politiques ;

- Une grande absence d'action sur le terrain de la communauté politique pendant les manifestations ;

- Une présence importante de la société civile dans de nombreuses manifestations, en particulier dans les manifestations pacifiques.

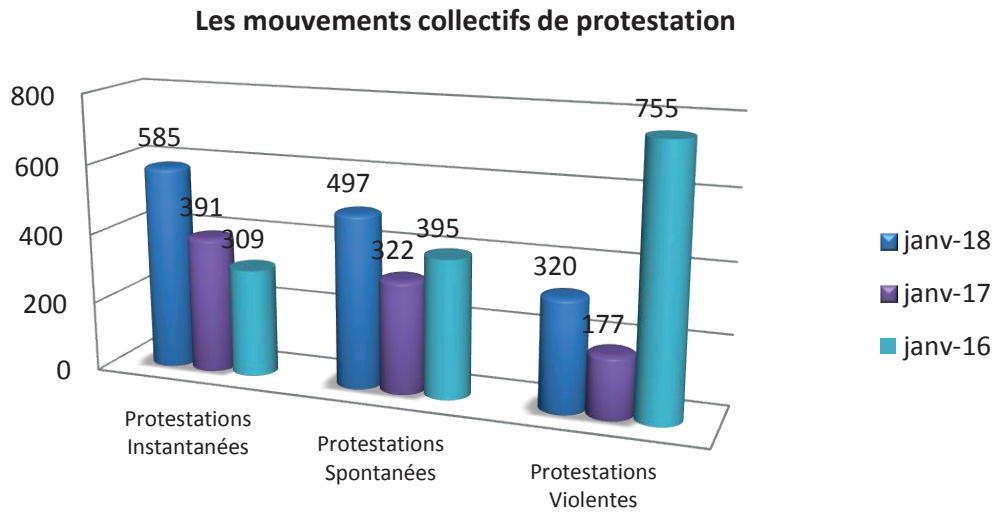

Pour les mêmes raisons de coutume, les protestations dans le secteur administratif ont été les plus importantes. Le paysage de ce mois-ci a fait des organismes administratifs les premiers responsables de la détérioration des conditions sociales à cause des mesures prises pour faire face aux différents déséquilibres économiques. Ce discours que certains cercles politiques considèrent comme sacrifiant les franges sociales pauvres ainsi que les classes moyennes et leur mettre à dos la responsabilité des choix de développement, de la corruption financière et administrative et de l›évasion fiscale.

Comme à l'accoutumé, le secteur social était la dimension distinctive des protestations. Dans ce contexte, la loi financière n›a pas été la seule et principale cause des manifestations mais de nombreux autres problèmes comme les coupures d›eau potable ou des pannes d'électricité en plus des problématiques de chômage.

Le secteur économique s›est particulièrement concentré sur la situation du développement, en particulier dans les régions internes.

Les manifestations qui ont été observées dans les quartiers populaires se sont concentrées surtout sur l'inflation des prix en s'associant au faible développement dans ces régions.

Le développement de manifestations violentes s›accompagne d›une évolution du traitement sécuritaire avec ces manifestations, de sorte que les forces de l'ordre ont souvent été les cibles directes des manifestants.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Janvier				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	90	75	54	219	16%
Social	115	94	61	270	19%
Politique	65	58	39	162	12%
Educatif	27	21	8	56	4%
Environnemental	22	17	8	47	3%
Administratif	147	124	70	341	24%
Religieux	2	2	0	4	0%
Sanitaire	19	14	6	39	3%
Sécuritaire	79	72	57	208	15%
Sportif	19	20	17	56	4%
Total	585	497	320	1402	

La même architecture générale des manifestations instantanées, avec la présence limitée mais significative des protestations dans le secteur de l›éducation.

Les protestations à caractère politique ont émergé de manière importante, le mois dernier à propos de la décision de l›administration américaine de transférer son ambassade à Jérusalem. Ce mois-ci elles sont liées aux mesures prises dans la loi de finances.

Le gap que nous avons évoqué dans nos précédents rapports entre la communauté politique et la société profonde est confirmé de manière importante voire effrayante comme le démontrent les récentes manifestations.

Les manifestations spontanées se sont surtout concentrées sur les aspects économiques, sociaux, sécuritaires, politiques et administratifs. Les autres secteurs couverts par les manifestations ont été limités mais présents et avec le suivi sur terrain elles montrent une susceptibilité au développement. Les protestations à caractère éducatif, sportif ou sanitaire ou encore environnemental dans le gouvernorat de Gabes ont connu un retour.

Comme nous l›avons noté le caractère violent a eu une présence remarquable dans les manifestations de ce mois-ci.

Beaucoup de manifestations à travers leur evolution et leur implication dans la violence ont eu comme résultat :

- La déviation des causes initiales des manifestations ;

- L'attention a été concentrée sur le chaos et la violence dans la plupart des cas ;

- La Distorsion et le manque d›attention aux manifestations pacifiques ;

- La considération que toute manifestation pourrait se transformer en une manifestation violente et que, par conséquent, la présence de la sécurité était souvent importante et écrasante ;

- Les manifestations violentes ont donné au gouvernement et à l›Assemblée des Représentants du Peuple une excellente occasion d›approuver et de mettre en œuvre la loi de finances sans écouter la rue ;

- Les manifestations violentes ont inclus tous les secteurs sans exception et sont sujettes à l'évolution.

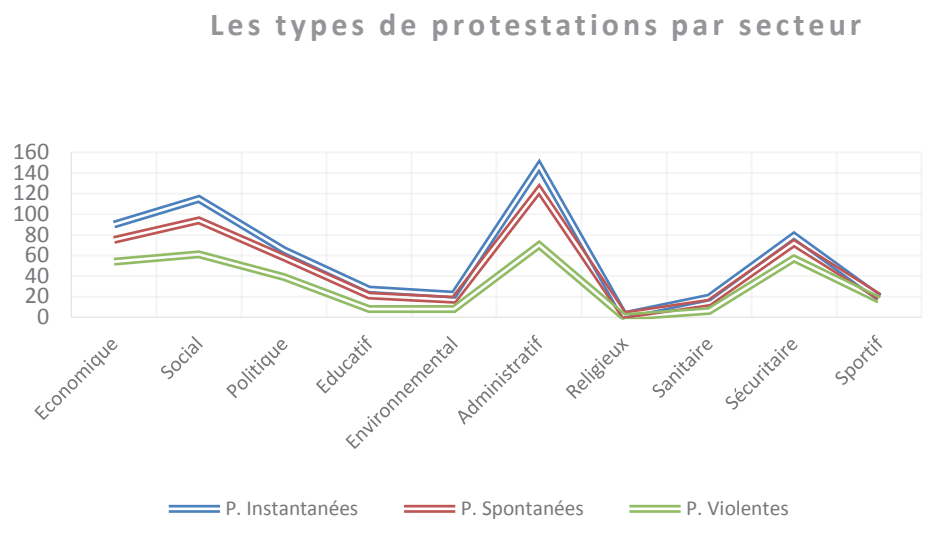

Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les sit-ins, les réseaux sociaux, l'effraction des institutions administratives, le blocage des lieux de travail, les affrontements avec les sécuritaires, les marches pacifiques, les grèves, les pneus brulés, les actes d'agressions et de vandalisme et les attaques des postes de sécurité ;

- Les appels médiatiques, la désobéissance civile, la mise à la vente des diplômes universitaires et les menaces de suicide ;

- Les grèves de la faim, les grèves de la faim sauvage, les pétitions de protestation, le blocage des trains et le boycott des examens ;

- Les menaces de démission, la couture des bouches et les menaces de migration collectives.

Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- Les routes, les places publiques, les sièges administratifs, les sièges des délégations;

- les espaces de travail, les sièges de municipalités, les sièges des gouvernorats, le siège de l'A.R.P., la présidence du gouvernement, les hôpitaux et les stades sportifs ;

- Les institutions éducatives et les sièges des ministères ;

- Les organisations nationales, les sièges juridiques, les offices, les sièges de la S.T.E.G. et les sièges de la S.O.N.E.D.E.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Janvier				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	19	14	6	39	3%
Tunis	63	51	41	155	11%
Ariana	10	10	10	30	2%
Manouba	5	5	5	15	1%
Ben Arous	8	10	8	26	2%
Zaghouan	5	5	0	10	1%
Nabeul	21	12	9	42	3%
Jendouba	14	11	4	29	2%
Beja	12	14	12	38	3%
Kef	19	14	0	33	2%
Seliana	5	5	5	15	1%
Sousse	37	27	9	73	5%
Monastir	5	5	5	15	1%
Mahdia	15	16	13	44	3%
Sfax	33	35	21	89	6%
Kairouan	54	41	21	116	8%
Kasserine	45	42	28	115	8%
Sidi Bouzid	53	46	24	123	9%
Gabes	40	36	32	108	8%
Medenine	20	18	16	54	4%
Tataouine	9	7	0	16	1%
Gafsa	67	53	41	161	11%
Tozeur	21	15	5	41	3%
Kebili	5	5	5	15	1%
Total	585	497	320	1402	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- l'A.R.P., les instances sécuritaires ;

- Les instances municipales, la présidence du gouvernement, les stades sportifs, les délégations et les gouvernorats ;

- Les instances éducatives, les ministères et les hôpitaux ;

- Les institutions médiatiques, La S.O.N.E.D.E., les groupements d'eau, les organismes nationaux et les instances juridiques.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les diplômés supérieurs, les chômeurs les activistes ;

- Les habitants, les ouvriers de chantier, les ouvriers, les familles des martyrs, les agriculteurs et le cadre médical et paramédical ;

- Les parents, les chauffeurs de taxi, les chauffeurs de taxi collectif, les employés et les familles des martyrs ;

- Les journalistes, les sécuritaires et les marins.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

	Janvier											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	5	3	3	2	4	10	0	5	7	0	39	3%
Tunis	24	27	25	5	0	33	0	0	27	14	155	11%
Ariana	6	6	6	0	0	6	0	0	6	0	30	2%
Manouba	3	3	3	0	0	3	0	0	3	0	15	1%
Ben Arous	3	3	3	0	0	3	0	0	3	11	26	2%
Zaghouan	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	10	1%
Nabeul	6	5	6	2	2	10	0	2	9	0	42	3%
Jendouba	6	8	0	2	0	8	0	0	5	0	29	2%
Beja	10	8	3	0	0	8	0	0	9	0	38	3%
Kef	5	5	3	4	2	10	4	0	0	0	33	2%
Seliana	3	3	3	0	0	3	0	0	3	0	15	1%
Sousse	8	13	5	1	7	20	0	4	10	5	73	5%
Monastir	3	3	3	0	0	3	0	0	3	0	15	1%
Mahdia	6	12	6	0	0	11	0	3	6	0	44	3%
Sfax	13	15	6	8	6	25	0	4	7	5	89	6%
Kairouan	13	32	11	6	4	35	0	4	9	2	116	8%
Kasserine	20	26	17	0	0	29	0	4	19	0	115	8%
Sidi Bouzid	20	22	13	10	3	30	0	2	23	0	123	9%
Gabes	18	16	12	8	10	25	0	0	13	6	108	8%
Medenine	6	8	3	4	0	6	0	2	12	13	54	4%
Tataouine	2	3	2	2	0	5	0	0	2	0	16	1%
Gafsa	29	35	22	2	3	42	0	6	22	0	161	11%
Tozeur	5	9	2	0	6	11	0	3	5	0	41	3%
Kebili	3	3	3	0	0	3	0	0	3	0	15	1%
Total	219	270	162	56	47	341	4	39	208	56	1402	

Les violences :

La nuit du 10 janvier n'était pas calme de tous côtés puisque les manifestations de nuit réclamant la révocation d'un projet de finances et la révision des retenues d'impôt approuvées se sont transformées en affrontements avec les forces de sécurité et en pillages et vols de magasins. Cela s'est produit dans un certain nombre de régions, y compris dans les quartiers de la capitale, à Nabeul, Sfax, Kasserine, Zaghouan, Sousse ainsi que d'autres régions.

Au cours du mois de janvier, les effractions des institutions et des magasins pour vol ont augmenté, notamment dans les mosquées, un centre culturel et un hôpital.

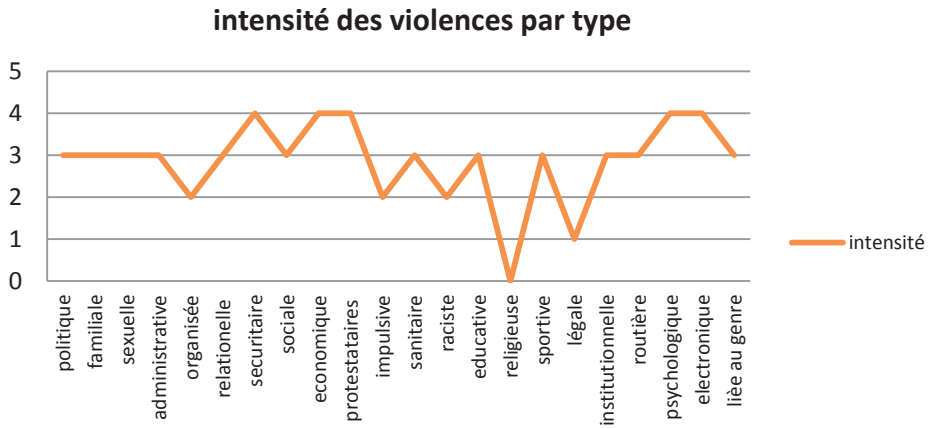

Il y a également eu une recrudescence des agressions sexuelles sur des mineurs, principalement des étudiantes, après avoir été interceptées sur leur chemin de retour de l›école ou dans le voisinage des établissements scolaires.

Les cas répétés d›agression à l'encontre des enceintes d›enseignement, qui sont devenus un espace de violence après l'effraction par des étrangers et des délinquants pour se venger d'élèves qui sont en conflits avec ces derniers ou après l'entrée par force de certains parents dans des établissements scolaires pour violenter physiquement ou verbalement, voire gifler, le cadre éducatif à l'intérieur des salles de classe

L'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :

L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée comme suit :

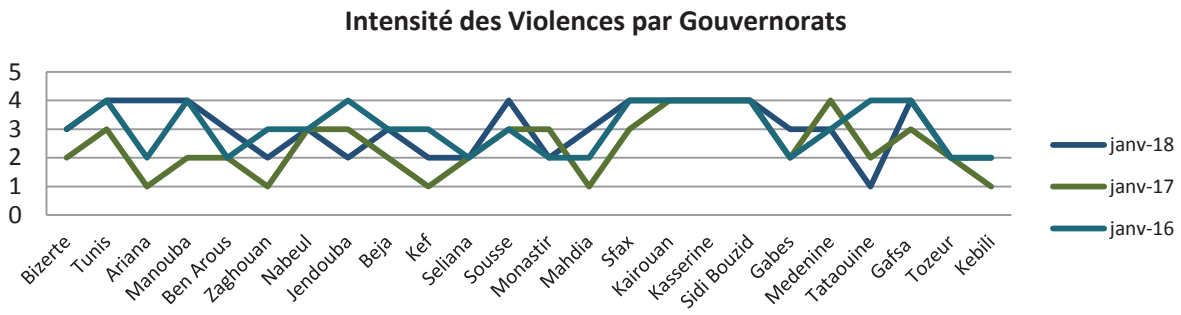

Ce qui suit est une présentation détaillée par gouvernorat, genre et type, de la violence que l›équipe de l›Observatoire Social Tunisien a relevé en Janvier à travers un échantillon composé de journaux quotidiens, hebdomadaires, audio-visuels et électroniques.

Gouvernorat de Beja :

La région d'Al-Mazara de Beja Nord et plusieurs quartiers voisins ont vécu des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants le 10 janvier. A Testour, une fille a incendié la maison de sa famille sans raisons connues. A Tborsok, un homme de 39 ans a été hospitalisé parce que sa jeune épouse l'a poignardé.

Gouvernorat de Ben Arous :

Un groupe de délinquants a attaqué un train qui se rendait à Sousse avec des cocktails Molotov et des armes blanches dans la soirée du 10 janvier 2018. Un adolescent a également essayé de brûler le lycée de Rades. A Jbel Jloud, le matériel d'aiguillage des trains a été saccagé par des inconnus. A Mhamdia, trois individus en état d'ébriété ont tenté de s'automutiler avec des lames de rasoir et de semer le chaos.

Gouvernorat de Bizerte :

Un professeur d›éducation physique a tenté de s›emparer des téléphones portables ses élèves pendant leurs cours d›éducation physique durant plus d›un mois.

Un jeune homme a été poignardé dans une boîte de nuit à la suite d›une querelle entre le défunt et un groupe de jeunes hommes pour une jeune fille.

A Menzel Jemil, un individu turc de nationalité représentant de l›usine « Tak Alo », spécialisée dans la transformation et le recyclage des batteries usagées dans la zone industrielle a été retrouvé mort.

A Menzel Bourguiba, un jeune homme a agressé son ami avec une arme tranchante dans le jardin public. Une fille a agressé son petit ami de 41 ans avec une arme tranchante suite à une dispute. A El Alya, un change de violence entre gendres a eu lieu.

Gouvernorat de Gafsa :

Dans la région de Gsar Gafsa, de l›argent, une calculatrice, une grande quantité de cigarettes, un nombre important de timbres-poste, des panneaux d›affichage, des boissons alcoolisées et des cartes téléphoniques ont été saisis lors des pillages et vols qui ont eu lieu début janvier.

Dans cette même zone a été enregistré des actes de saccage de la façade de la gare par jets de pierre sur les portes et les fenêtres de la station ainsi que certaines locomotives.

Gouvernorat de Jendouba :

Dans l›une des régions d›Ain Dharam, une famille a délibérément ligoté et séquestré sa fille de 32 ans près de son lieu de résidence, en lui reprochant d›être sauvage et de souffrir de troubles psychologiques. La fille a été prise en charge par les autorités et logée à l›hôpital psychiatrique de Manouba.

À Bousalem, un jeune homme a mis le feu délibérément dans quatre voitures comme signe de révolte contre sa situation sociale et psychologique.

Dans la région de Souani, dans le nord de Jendouba, un mari de 43 ans a tué sa femme plus jeune que lui de 10 ans avec une arme tranchante en prétendant qu'elle est tombée toute seule du toit de la maison.

Dans la région de Haouailiya, une jeune fille de 19 ans a été violée par un jeune homme qui lui a proposé de rendre visite à sa tante malade pour la ramener chez lui.

Une jeune lycéenne de 16 ans dans un établissement privé a été déroutée, conduite dans un endroit isolé près de la voie ferrée et violée par une connaissance via les réseaux sociaux.

À Fernana, une parente d'élève a violemment agressé une institutrice dans la salle de classe et devant les élèves en la giflant et la battant.

Gouvernorat de Kairouan :

Une fillette de 7 ans a été la victime d'une tentative de viol par son voisin de 58 ans près de chez elle, quand elle revenait d›un magasin d›alimentation dans la région de Shraïtiya à Bouhajla.

Dans la ville de Kairouan, dans le cadre des pratiques traditionnelles, une femme âgée a blessé son petit-fils de 13 jours avec une lame de rasoir dans le but de le soigner d'un rhume.

Dans le quartier d›Al-Nour, une école a été l'objet d'effraction et vol, notamment celui d'un ordinateur. Dans cette même cité, une mineure de 15 ans a été détournée.

Dans la région de Zarrouk, délégation de Abida Ouest, Chebika un groupe de délinquants a ouvert le feu sur un agriculteur qui a tenté de défendre son troupeau contre le vol.

La nuit du 10 janvier n›était pas calme à Bouhajla, où plusieurs manifestants ont lancé des pierres sur le centre de sécurité nationale ce qui a provoqué une fracture à l'épaule et une blessure à l'abdomen de deux agents. Le centre culturel Assad Ibn-Fourat a également été volé de trois instruments de musique.

Dans la cité El-Ouasatya, dans Kairouan ville, un fermier a été victime du vol de 24 têtes de moutons par des inconnus qui ont profité de son départ à l›hôpital pour y être soigné.

Dans la région de Rhima située entre Haffouz et Hajeb Laayoun 70 têtes de moutons ont été volés et quelques jours après, les habitants ont été surpris par la présence de neuf peaux de moutons égorgés près de leur maison. les voleurs délibérément abattus et vendus ces moutons et ont remis la peau restante au propriétaire.

Dans la région d›origine Henchir El Mestiri, à Menzel Mhiri, une jeune femme a utilisé une matraque pour agresser un huissier de justice qui était en train de constater le vol de l'électricité. A Chbika, une mineure a été détournée. À la cité rue de Sfax, à Kairouan ville un jeune en état d'ébriété est entré par effraction la mosquée Takoua et a agressé l'imam en train d'appeler à la prière et lui a pris son haut-parleur de force.

Gouvernorat de Kasserine :

Quatre individus ont poignardé une de leur connaissance lors d'une soirée alcoolisée devant le lycée 2 Mars.

Gouvernorat de Kebili :

Dans la délégation de Souk Lahad un jeune a agressé le cadre éducatif du lycée.

Gouvernorat de Manouba :

Dans la région de Chabaou, deux filles de moins de 15 ans ont été détournées et l'activité d'un jardin d›enfants privé a été suspendue adulte jusqu›à confirmation de l›incident après une suspicion d'abus sexuel sur un enfant de trois ans par un adulte. À Manouba, le siège de l›Administration régionale des affaires immobilières a été l'objet de vol. Dans le quartier d›Argoub à Tebourba, un adulte âgé de quatre ans, a agressé sexuellement son neveu de 12 ans dans un endroit isolé.

Gouvernorat de Monastir :

Un délinquant a tenté de détourner une étudiante sur son chemin de retour à son domicile sans compter sur la présence de son père qui lui a porté secours en se faisant agressé à son tour. A Moknine, un architecte urbaniste a été la victime d'un vol par un pseudo-client potentiel après avoir versé une substance droguante dans son café. A Akouda une jeune fille a subi un braquage et vol sous menace d'une lame de rasoir.

Dans la ville de Monastir, 176 kilos de viande de poulet avariée et impropre à la consommation ont été saisies

Gouvernorat de Nabeul :

A Hammamet un délinquant a fait irruption dans un collège Hedi Wali et a agressé un lycéen avec un objet pointu au niveau du cou.

Les forces de sécurité ont intervenu pour neutraliser des délinquants qui ont

tenté de fermer une partie due la route périphérique entre Dar Shaabene et Beni Khiar dans un but de vol et de pillage. À Solimane, un jeune homme a été battu et poignardé en représailles à une dispute lors d›un mariage. La mosquée Al-Seddiq à Hammamet a également été dépouillée de son équipement audio.

A Hammem-Ghazzaz, un mari a poussé sa femme du toit de la maison lui provoquant de graves fractures. A El-Mida, une bagarre a causé de graves blessures à deux frères. A Kélibia un homme âgé de 30 ans a ligoté avec des chaines métalliques son compagnon dans une soirée alcoolisée avec un objet pointu au niveau de la tête et de la cuisse lui a subtilisé sa clef, pour aller chez lui et violer sa femme sous la menace. A Menzel-Temime une femme mariée a, également, été violée.

A Grombalia, un homme a attaché avant de pousser son frère dans un puits après une dispute sur l›héritage.

Gouvernorat de Sfax :

La délégation d'El Hancha a connu de actes de violence provoquant la blessure par pierres à la tête d'une dame.

Dans la région de Bourra Ouali à Menzel Chaker KM 1.5 une femme est décédée poignardée par son époux.

Gouvernorat de Sidi Bouzid :

Dans le quartier d'Ouled Chalabi de Sidi Bouzid Ouest, le cadre éducatif d'une école a été exposé aux menaces d›un parente d'élève. Dans la soirée du 10 janvier, un certain nombre de routes et de rues dans Sidi Bouzid ont été fermées avec des pierres et des pneus, déclenchant des affrontements entre manifestants et agents de sécurité.

Gouvernorat de Sousse :

Sousse Nord a été témoin de l'agression violente et la tentative de vol de la moto d'un individu. Un ensemble de parents d'élèves ont rédigé une pétition contre un instituteur qui a harcelé délibérément trois de ses élèves. Deux élèves ont, également, été victimes d'agressions sexuelles. Dans les quartiers Cité AQI Aouina et El Menzeh des manifestants ont jeté des pierres sur les agents de sécurité le soir du 15 Janvier.

Un agent de la sécurité a, également, été victime d›une agression de la part d›un Algérien en état d›ébriété. Dans la région d'Ennfidha, un individu s'est présenté à une dame comme étant un agent de la S.T.E.G. venant relever le compteur et l'a dépossédé de ses bijoux et argent. Un avocat a été surpris en train de voler une voiture de sécurité. En Bouhsina les carreaux de deux voitures ont été brisés pour vol.

Dans la ville de Sousse, un délinquant a fait irruption dans un cybercafé et dévalisé son propriétaire d'un montant de 300 dinars sous la menace.

À Kondar, un cas d›agression sexuelle sur mineur par son père a été enregistré. À Hammam Sousse, une personne a été menacée avec arme blanche et volée de sa voiture par deux individus.

Gouvernorat de Tataouine :

Un différend autour d'une parcelle de terre a failli tourner à l'affrontement entre les habitants de la région Douiryet et ceux de la région Chneni dans la délégation de Tataouine Sud. Dans la cité Mahrajene une jeune femme et 2 individus ont été accusé de tentative de détournement d'une collégienne.

Gouvernorat de Tunis :

Un agent de sécurité a été victime de la tentative de vol de sa voiture alors qu›il rentrait de son travail le soi au niveau de Bab Saadoun. A Bab Bhar, 12 gâteaux impropres à la consommation en termes de règles d›hygiène ont été saisis. Certains

quartiers de la capitale ont été témoins d'affrontement entre les manifestants et forces de sécurité dans le cadre des affrontements nocturnes de début janvier, y compris à Zahrouni et Ettadhamen. À Sidi Hussine, Sejoumi, une jeune femme a été braquée au niveau du marché de la ferraille.

A Menzah 6, une mineure de 16 ans a été détournée. Une jeune femme a été agressée par un étranger qui lui a volé son portable à l'Aouina.

Un jeune en état d'ébriété a fait irruption dans un parking privé et a brisé les vitres d'une dizaine de voiture.

Gouvernorat de Zaghouan :

La soirée du 10 janvier n›a pas été calme dans les délégations d'El Fahs et Zriba, les deux zones ont été témoins d'affrontements avec la sécurité.

Dans la région de Bir Halima, un citoyen a été dépossédé d›une somme de deux mille dinars qui étaient dans son manteau dans la mosquée lors des ablutions.

A Saouaf, un jeune a semé la peur dans les rangs des élèves après avoir menacé une jeune élève pour avoir annuler ses fiançailles.